

Contraintes Matières Premières - Energie dans un monde en transition



Contraintes Matières Premières - Energie dans un monde en transition

par Olivier VIDAL

Directeur de Recherche CNRS - Institut des Sciences de la Terre - Université de Grenoble

Jeudi 2 juin 2022 à 21h

Salle polyvalente, 1 Grand Rue de la Mairie à Pechbusque

Les accords de Paris (COP21) prévoient d'atteindre la neutralité carbone au niveau mondial en 2050, ce qui nécessite de bâtir de nouvelles infrastructures de production, stockage, transport et utilisation d'énergie qui consomment de nombreuses matières premières « de base » et des substances plus rares. Ces matières premières demandent des quantités importantes d'énergie pour être produites. Les enjeux matières premières-énergie sont donc indissociables et l'évolution vers les énergies bas-carbone doit en sus se faire dans un contexte de forte croissance de la demande de pays en voie de développement, de l'urbanisation croissante et du développement des nouvelles technologies. La consommation de métaux et de ciment a doublé depuis le début du 21^e siècle et si la tendance se poursuit, nous devrons d'ici 2050 produire plus de métaux que nous n'en avons produits depuis le début de l'humanité. C'est dans ce contexte tendu que se posent les enjeux de l'approvisionnement en matières premières et en énergie, avec deux visions opposées : certains anticipent une pénurie dans le courant du siècle, d'autres affirment que l'évolution technologique et l'exploitation de ressources profondes ou en mer ainsi que le recyclage permettront de maintenir l'augmentation de production observée depuis un siècle (3-5%/an). La modélisation dynamique montre qu'il n'existe pas de solution unique, mais permet de mieux comprendre les couplages réserves-production primaire et PIB-infrastructure-matières premières-énergie et de comparer les impacts des différents scénarios énergétiques mondiaux et nationaux.



Un pot amical sera offert après les débats.

Nous espérons avoir le plaisir de vous rencontrer à cette occasion.

Les organisateurs.

Participation : 3 € par personne (5 € par famille)